

Lyon, le 3 mai 2018

NPNRU –Nouveau Programme National de Renouveau Urbain Lancement des opérations de démolition sur les secteurs de Bron- Parilly, Vénissieux-Les Minguettes et Lyon 9^e La Duchère

Le Conseil de la Métropole de Lyon a voté le 27 avril le financement des premières opérations urgentes de démolition dans le cadre du protocole de préfiguration des 14 projets de renouvellement urbain retenus par le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Après celle du quartier des Alagniers à Rillieux-la-Pape (Conseil de la Métropole de janvier 2018), sont concernés les secteurs de Parilly à Bron, des Minguettes à Vénissieux et de La Duchère-Sauvegarde à Lyon 9^e.

Les opérations urgentes de démolition retenues dans le protocole de préfiguration correspondent à des opérations déjà identifiées dans les projets de sites. Leur démarrage rapide permet d'enclencher le processus de renouvellement urbain mené par la Métropole dans ses quartiers. La Métropole participe à ces opérations à hauteur de 10% du coût d'opération comprenant les coûts techniques de démolition et les frais de relogement. **La Métropole accorde une importance toute particulière à la qualité des opérations de relogement, à la satisfaction des ménages relogés, essentielle au succès des projets de renouvellement urbain.**

Compte tenu des délais de relogement souvent longs, la subvention est versée en 2 fois : 10 % au démarrage de l'opération, c'est-à-dire au lancement du relogement par le bailleur social, et 90 % à la clôture de l'opération de démolition.

Quatre nouvelles opérations



Sur le secteur de **La Duchère-Sauvegarde**, la démolition des barres 520 et 530 (Grand Lyon Habitat), concernant 189 logements, marque une 1^{ère} étape du NPNRU. L'opération englobe également la démolition de 4 commerces et de l'agence Grand ouest de Grand Lyon habitat.

Le planning prévisionnel de cette opération prévoit une démolition en 3 tranches (2018-2020). La première démolition, concernant l'immeuble 530 devrait démarrer au 2^{ème} trimestre.

Cette opération a pour objectif de désenclaver le secteur - afin de mieux le relier à celui du Plateau, à Champagne-au-Mont-d'Or et à Ecully, tout en confortant la trame verte - d'améliorer l'habitat en réhabilitant le parc social ancien et en le diversifiant.

Le projet permettra à terme de ramener la part du logement social de 86 à 60%.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse

Il s'agit également de créer de nouveaux espaces publics en améliorant les cheminements piétons et en les végétalisant. Enfin cette opération permettra de favoriser la diversification des fonctions en s'appuyant sur la dynamique économique des avenues Ben Gourion et Rosa Parks, en complémentarité de Techlid, tout en maintenant l'offre de commerces.

Le coût prévisionnel de la démolition portée par Grand Lyon habitat s'élève à 6 820 000€ HT



Le NPNRU de Bron Parilly inclut dans sa 1^{ère} phase la démolition, par Lyon Métropole habitat, de l'UC1 (330 logements), bâtiment dégradé situé à l'intersection du boulevard périphérique Laurent Bonnevey et de l'A43. Cette démolition va permettre **une recomposition urbaine en continuité avec les réalisations du PNRU 1 achevées au nord du quartier**, par la reconstitution d'un secteur urbain mixte et d'un habitat diversifié, à distance des infrastructures routières, le long de l'avenue Édouard Herriot.

La démolition devrait intervenir en 2020 (planning prévisionnel), à l'issue de l'opération de relogement, démarrée en juillet 2016, et qui a vu, au 28 février, 175 ménages, soit 62%, être relogés, pour moitié à Bron. Le coût prévisionnel de la démolition portée par Lyon Métropole habitat s'élève à 9 400 000€ HT.

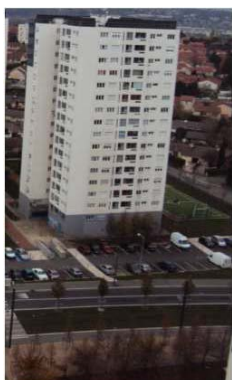
Dans **le quartier des Minguettes à Vénissieux**, deux opérations urgentes de démolition sont également engagées.



La démolition par Immobilière des chemins de fer (ICF) de la barre 1 à 21 rue Gaston Monmousseau (197 logements), bâtiment dégradé situé au nord du périmètre et constituant une rupture urbaine forte entre le Plateau et le centre-ville de Vénissieux, répond à un enjeu d'amélioration du cadre de vie. Elle va permettre une recomposition urbaine en continuité avec les réalisations du PNRU 1, par la reconstitution d'un secteur urbain mixte avec **un habitat diversifié et la restructuration de la place du marché forain**. Elle permettra une continuité urbaine au travers de la balme pour faire participer le plateau au renforcement du centre-ville.

La démolition devrait intervenir en 2019 (planning prévisionnel), à l'issue de l'opération de relogement, démarrée en mai 2016. Le coût prévisionnel de la démolition portée par ICF s'élève à 9 800 000 € HT.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



Enfin la démolition par Grand Lyon Habitat de la tour 36, avenue Lénine, **sur secteur de la Darnaise** (76 logements), bâtiment dégradé situé au sud du périmètre, va permettre une reconstitution urbaine en continuité avec les réalisations du PNRU 1, par la reconstitution d'un secteur urbain mixte avec **une vocation dominante économique et un habitat diversifié**. Une démolition qui s'inscrit dans le prolongement de l'opération d'aménagement engagée en 2004 et arrêtée du fait du périmètre de risques technologiques, aujourd'hui réduit. L'enjeu est de redynamiser le quartier en proposant de **l'habitat intermédiaire privé et un pôle d'activités économique en lien avec le secteur Porte Sud**.

La démolition devrait intervenir en 2020 (planning prévisionnel) à l'issue de l'opération de relogement, démarrée en juillet 2016. Le coût prévisionnel de la démolition portée par Grand Lyon Habitat s'élève à 3 500 000 € HT.

NPNRU dans la Métropole de Lyon

La volonté de la Métropole d'œuvrer en faveur de la solidarité dans sa dimension de cohésion sociale et territoriale a été formalisée dans le contrat de ville métropolitain signé avec l'État, 23 communes de la métropole et les partenaires, en juillet 2015. Le contrat de ville identifie 37 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et 29 Quartiers en Veille Active (QVA).

Afin de poursuivre et amplifier la transformation urbaine des QPV, la Métropole de Lyon s'est portée candidate au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Ce nouveau programme vise à poursuivre le travail en concentrant l'effort public sur les QPV qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Dans la Métropole de Lyon, **14 sites ont été retenus par l'ANRU pour bénéficier du NPNRU**, se distinguant en 2 catégories : **les sites d'intérêt national et les sites d'intérêt régional**.

Les 8 sites d'intérêt national : Bron Parilly, Bron Terrailon/Vaulx-en-Velin Chénier, Lyon 9e Duchère, Rillieux-la-Pape Ville Nouvelle, Vénissieux Minguettes/Saint Fons Clochettes, Vaulx-en-Velin Grande Île, Villeurbanne Buers nord, Villeurbanne Saint Jean.

Les 6 sites d'intérêt régional : Givors Les Vernes, Givors Centre-ville, Lyon 8e Langlet Santy, Lyon 8e Mermoz, Saint Fons Arsenal Carnot Parmentier, Saint Priest Bellevue.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole